

Sud Education Champagne Ardenne propose un stage :

Jeudi 22 mars 2018
Maison des syndicats de Reims

Droits et conditions de travail des non-titulaires

Une journée d'échanges et d'informations
dédiée aux personnels non-titulaires de
l'Éducation Nationale!

- Qui sont les personnels précaires de l'Éducation nationale ?
- Femmes et précarité dans l'Éducation nationale
- Lecture de contrats, rémunération
- Congés, arrêts maladie, autorisations d'absence
- Accompagnement, hiérarchie et procédures disciplinaires
- Mobilité, affectations et rémunération des enseignants non-titulaires
- Annualisation illégale des heures en CUI
- Fin de contrat, indemnisation chômage

Ainsi qu'un point essentiel sur la défense de nos conditions de travail !

- Prévention des risques : physiques, psycho-sociaux...
- Registre de Santé et Sécurité au Travail

Chaque fonctionnaire ou agent non titulaire, syndiqué ou non syndiqué, peut bénéficier de **12 jours de formation syndicale par an**. La demande doit être faite au plus tard **un mois** avant le stage par la voie hiérarchique, auprès de l'autorité compétente (chef-fe d'établissement, rectrice, DASEN : modèles sur notre site dans la partie « stages »).

A défaut de réponse, au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. Si refus, nous contacter aussitôt !

Après l'envoi de votre demande d'absence, pensez à nous envoyer un mail ou nous appeler pour vous inscrire auprès de nous !

